

SESSION 2007

**SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

Série : ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure. – coefficient : 7 + 2

**Spécialité**

**L'usage de la calculatrice est strictement interdit.**

**Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.**

**Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.**

**Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix soit le sujet A, soit le sujet B.**

*Il est demandé au candidat :*

- *de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

## **SUJET**

**Comment peut-on expliquer l'exclusion sociale aujourd'hui ?**

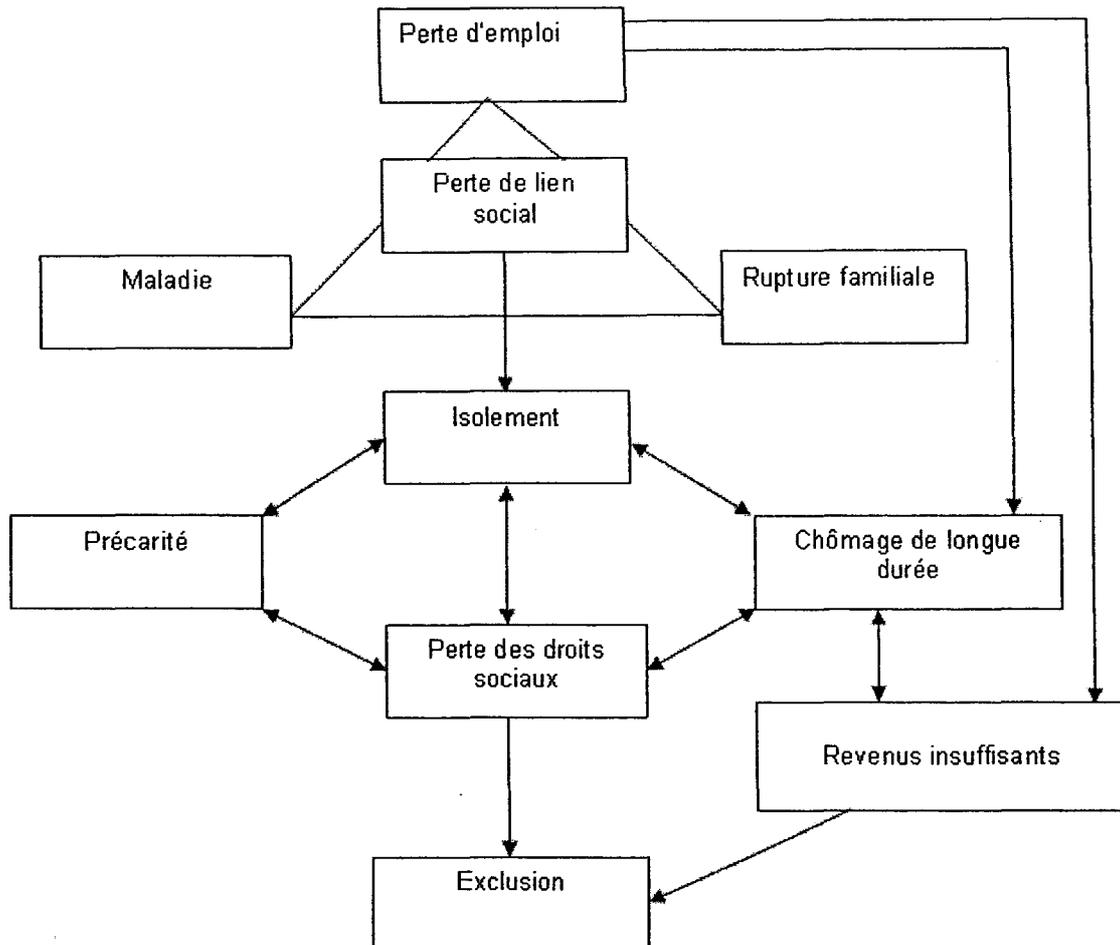
### **DOCUMENT 1**

Les emplois précaires, à durée déterminée, l'intérim, les emplois à temps partiel imposés, les emplois les plus mal payés se sont multipliés et, même quand ils permettent d'éviter la misère la plus noire, ils interdisent toute installation dans la société, tout projet de vie un peu établi puisque les individus sont à la merci des événements. C'est dans ces groupes-là que les accidents de la vie, la maladie, la séparation familiale, peuvent avoir des conséquences catastrophiques. [...]

On peut légitimement parler d'exclusion et de dualisation quand les problèmes de chômage, de précarité, de pauvreté se superposent dans les mêmes groupes et se renforcent mutuellement, créant ainsi de véritables ensembles sociaux. Pour le dire simplement, on peut cerner toute une série de facteurs dont l'addition fait passer de l'autre côté, du côté de l'exclusion.

Source : François DUBET, « Inclus/exclus : une opposition pertinente ? »,  
*in Cahiers français* n°314, mai-juin 2003.

## DOCUMENT 2



Source : D'après : J. BREMOND, A. GELEDAN, *Dictionnaire des Sciences Économiques et Sociales*, éditions BELIN, 2002.

## DOCUMENT 3

Au-delà du cercle familial, l'ensemble des relations sociales est perturbé par le chômage. D'abord, parce que beaucoup de ces relations s'étaient construites à partir du travail et qu'elles vont s'affaiblir<sup>(1)</sup> rapidement [...]. Conscients de leur dévalorisation, de la suspicion qui, plus ou moins ouvertement, les entoure, les chômeurs auront tendance à rompre volontairement les relations sociales qui risquent d'être marquées par l'indifférence, la commisération<sup>(2)</sup>, le mépris ou la crainte d'une demande d'aide. La rupture s'observe non seulement dans les rapports interindividuels mais plus encore dans toutes les formes de participation à la vie sociale, qu'il s'agisse du militantisme politique ou syndical ou de la participation à la vie associative.

[...] Nous n'avons pas insisté, tant le fait est évident, sur les difficultés financières auxquelles se heurtent les chômeurs. L'allongement des durées de chômage et les restrictions apportées aux régimes d'indemnisation font se multiplier des situations qui débouchent sur l'extrême pauvreté.

Source : Jacques Freyssinet, *Le chômage*, Repères, La Découverte, 10<sup>e</sup> édition, 2002.

<sup>(1)</sup> s'affaiblir

<sup>(2)</sup> pitié.

## DOCUMENT 4

### Indicateurs de la pauvreté et de l'exclusion en France en %

	En 2002
<b>Pauvreté</b>	
Taux de pauvreté de la population : part des individus vivant dans un ménage dont le revenu est inférieur à 60% du revenu médian	12,2
Taux de pauvreté de la population en emploi : part des individus en emploi vivant dans un ménage dont le revenu est inférieur à 60% du revenu médian <sup>1</sup>	8,0
<b>Minima sociaux</b>	
Persistance dans le RMI (présence supérieure à 3 ans)	48,7
<b>Non accès aux droits fondamentaux</b>	
Taux de renoncement aux soins pour raisons financières	11,2
Taux de sortants du système scolaire à faible niveau d'études	13,4
Taux de demandeurs d'emploi non indemnisés	36,5
Part des demandes de logement social non satisfaites après un an.	33,6

Source : *Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, Rapport 2005-2006, Paris, La Documentation française, 2006.

<sup>(1)</sup> Donnée 2001

## DOCUMENT 5

La participation concrète des individus à la vie collective peut être analysée selon deux axes principaux : celui qui définit leur rapport à l'emploi et à la protection sociale ; celui qui traduit l'ensemble de leurs échanges et de leurs relations sociales dans la famille. [...] Or, on a assisté, au cours des deux dernières décennies, d'une part, à la fin d'une organisation économique qui garantit le plein emploi, et, d'autre part, à la désinstitutionnalisation des relations familiales et, en conséquence, à l'affaiblissement des solidarités entre les membres de la famille. Sans doute l'appui familial permet-il souvent aux individus de traverser une période difficile : les parents continuent à loger leurs enfants adultes qui ne trouvent pas d'emploi, des membres de sa famille aident parfois financièrement le chômeur, le soutiennent par des prestations en nature ou mobilisent leurs relations pour lui retrouver un emploi. Mais il s'agit toujours de décisions personnelles dont beaucoup ne bénéficient pas. Ces évolutions globales de la structure sociale se traduisent, au niveau des individus, par un risque accru de la naissance de processus d'exclusion [...].

Source : Dominique SCHNAPPER, *L'exclusion, l'état des savoirs*, sous la direction Serge PAUGAM, Éditions La Découverte, 1996.

**DOCUMENT 6**

**Pauvreté après transferts selon les situations d'emploi et la composition familiale en 2004.**

		Taux de pauvreté monétaire (après transferts)
Personnes seules sans enfant	Chômage dominant	40 %
	Emploi à temps incomplet	13 %
	Emploi annuel à temps complet	3 %
Actifs vivant en couple sans enfant	Deux chômeurs ou un chômeur et un inactif	31 %
	Deux emplois annuels à temps complet	2 %
Chefs de famille monoparentale	Chômage dominant	37 %
	Emploi à temps incomplet	14 %
	Emploi annuel à temps complet	3 %
Actifs vivant en couple avec enfant(s)	Deux chômeurs ou un chômeur et un inactif	50 %
	Deux emplois annuels à temps complet	2 %

Champ : ensemble des actifs appartenant à des ménages dont le revenu primaire est positif ou nul. Sont exclus les actifs en couple avec un retraité ou hébergés dans un autre ménage.

Source : Insee – DGI, *Enquête Revenus fiscaux 2001*, actualisée 2004.

## Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de construire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.
2. de répondre à la question de synthèse,
  - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé ;
  - en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
  - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte dans la notation de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### THÈME DU PROGRAMME :

#### Accumulation du capital, progrès technique et croissance

#### I – Travail préparatoire (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1) Illustrer par un exemple les notions d'« innovation technologique » et d'« innovation organisationnelle ». (**document 1**) (1 point)
- 2) Quel effet une innovation majeure peut-elle avoir pour une entreprise sur « le choix de ses tarifs » ? (**document 2**) (2 points)
- 3) Quelles sont les conséquences d'une innovation de procédé sur l'offre de biens et services ? (**document 3**) (2 points)
- 4) Quel lien peut-il y avoir entre la réalisation de gains de productivité par les entreprises et la consommation de biens et de services ? (**document 3**) (2 points)
- 5) Faire une phrase avec les valeurs encadrées. (**document 4**) (1 point)
- 6) Expliquer à l'aide du **document 4**, l'accélération de la croissance de la productivité constatée aux Etats-Unis entre les deux périodes observées ? (2 points)

#### II – Question de synthèse (10 points)

Après avoir présenté les différentes formes du progrès technique, vous montrerez les effets de celui-ci sur la croissance économique.

## DOCUMENT 1

Innover consiste à introduire une nouveauté dans un domaine particulier. Dans la sphère économique, l'innovation revêt différentes modalités dont l'économiste autrichien Joseph Aloïs Schumpeter (1883-1950) a établi une typologie qui inspire encore largement les auteurs contemporains. Schumpeter spécifie cinq formes d'innovations [...].

Sur cette base, les auteurs contemporains distinguent deux grandes catégories d'innovations. La première regroupe les innovations technologiques - il s'agit d'innovations de produit ou d'innovations de procédé [...]. Les innovations de procédé (ou de processus) correspondent aux nouvelles techniques de production ou de commercialisation. Les innovations de produit concernent les biens et des services nouveaux. Ces innovations sont radicales lorsque les produits n'ont aucun équivalent préexistant ; elles sont incrémentales lorsqu'elles se traduisent par l'amélioration significative des performances de produits existants. La seconde catégorie concerne les innovations organisationnelles qui correspondent à de nouvelles formes d'organisation des entreprises ou des marchés.

Source : S. d'Agostino, « La dynamique de l'économie : l'innovation », *Cahiers français*, n°315, juillet-août 2003.

## DOCUMENT 2

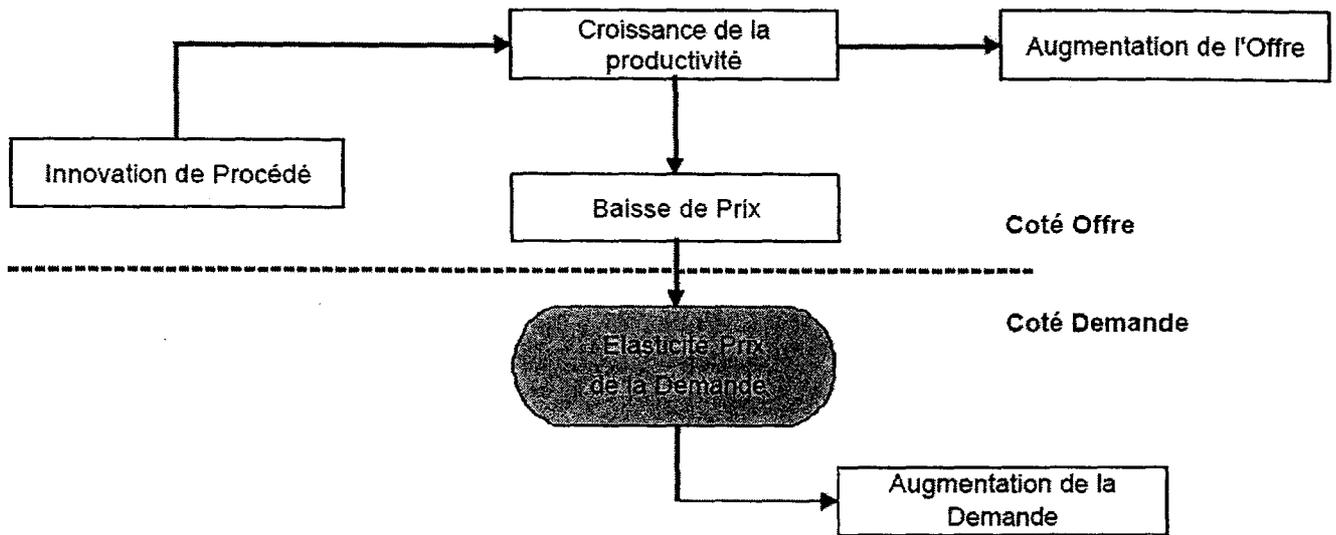
Cependant, la distinction entre innovation de procédé et innovation de produit n'est pas toujours facile à opérer [...]. [...]

Les économistes spécialistes de l'organisation industrielle s'intéressent davantage aux conséquences de l'innovation en termes de pouvoir de marché qu'à sa « nature » technologique, et opèrent la distinction (théorique) entre innovation majeure, « drastique », et innovation mineure : la première est suffisante pour permettre à l'entreprise concernée d'évincer complètement ses concurrents et de s'affranchir de toute pression concurrentielle pour le choix de ses tarifs (l'entreprise fixe alors un prix de monopole). La seconde ne lui permet pas d'y échapper entièrement, et elle doit alors vendre ses produits à un prix inférieur à celui qu'elle aurait fixé si elle avait été seule sur son marché.

Enfin, d'autres analyses mettent en avant le type d'information que l'entreprise mobilise pour innover [...]. Les entreprises qui se contentent d'appliquer les connaissances et techniques mises en œuvre par d'autres entreprises sont qualifiées d'imitatrices. Au contraire, les entreprises véritablement innovatrices sont celles qui cherchent à produire des connaissances nouvelles, et qui, en cas de succès (découverte), s'appuient sur ces connaissances pour innover.

Source : *L'économie française, comptes et dossiers*, édition 2006, INSEE.

### DOCUMENT 3



Source : J. Bourdin, *Objectif 3% de recherche – développement : plus de recherche pour plus de croissance*, Les rapports du Sénat, n°391, 30.06.2004.

### DOCUMENT 4

#### Taux de croissance annuel moyen de la productivité du travail en %

	1990 - 1995		1995 - 2001	
	Union européenne	Etats-Unis	Union européenne	Etats-Unis
Total économie	2,3	1,1	1,7	2,2
Industries productrices de TIC*	5,9	8,1	7,5	<b>10,0</b>
- Entreprises manufacturières	8,4	16,1	11,9	23,7
- Services	4,8	2,4	5,9	1,8
Industries utilisatrices de TIC*	2,0	1,2	1,9	<b>4,7</b>
- Entreprises manufacturières	2,4	-0,6	1,8	0,4
- Services	1,8	1,6	1,8	5,3
Industries ne produisant pas et n'utilisant pas de TIC*	2,1	0,3	1,0	-0,2
- Entreprises manufacturières	3,6	2,7	1,6	0,3
- Services	1,2	-0,5	0,5	-0,3
- Autres	3,2	1,2	2,1	0,7

Source : *Recherche-développement, financement et croissance : quels choix pour la France dans l'Union européenne ?*, Rapport du Conseil d'analyse économique, 11.02.2005.

\* TIC : Technologies de l'information et de la communication.

**Durée : 1 heure**

*Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants :*

**SUJET A**

*Ce sujet comporte deux documents.*

**THÈME DU PROGRAMME :**

**La division du travail et extension des marchés**

**DOCUMENT 1**

Les plus grandes améliorations dans la puissance productive du travail, et la plus grande partie de l'habileté, de l'adresse et de l'intelligence avec laquelle il est dirigé ou appliqué, sont dues à ce qu'il semble, à la *Division du travail*.

[...] Dans tout autre art et manufacture, les effets de la *division du travail* sont les mêmes que ceux que nous venons d'observer dans la fabrique d'une épingle, quoiqu'en un grand nombre le travail ne puisse pas être aussi subdivisé ni réduit à des opérations d'une aussi grande simplicité.

Toutefois, dans chaque art, la *division du travail*, aussi loin qu'elle peut y être portée, donne lieu à un accroissement proportionnel dans la puissance productive du travail. C'est cet avantage qui paraît avoir donné naissance à la séparation des divers emplois et métiers.

[...] Cette grande multiplication dans les produits de tous les différents arts et métiers, résultant de la *division du travail*, est ce qui, dans une société bien gouvernée, donne lieu à cette opulence générale qui se répand jusque dans les dernières classes du peuple.

Source : Adam SMITH, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*,  
Folio/essai 1991 (première édition 1776).

**DOCUMENT 2**

Des difficultés surgissent cependant à partir des années 60. D'abord, c'est une crise du travail, [...] ensuite, c'est l'inadaptation de la production de masse aux changements des marchés.

En réponse à la crise du travail, des entreprises telles que Volvo reviennent sur la spécialisation taylorienne, elles « enrichissent » les tâches et les confient à des équipes semi-autonomes. [...] Il faut attendre la mise en forme du système de production introduit chez Toyota par Taiichi Ohno pour voir émerger une alternative cohérente au fordisme.

Source : Arnaud PARIENTY « L'organisation du travail a-t-elle changé ? »  
*Alternatives économiques* n°238 juillet-août 2005.

**QUESTIONS**

- 1) À l'aide de vos connaissances et du **document 1**, vous montrerez les effets positifs de la division du travail selon A. SMITH. (9 points)
- 2) Expliquez la phrase soulignée. (**document 1**) (5 points)
- 3) À l'aide du **document 2** vous vous interrogerez sur l'actualité de l'analyse d'A. SMITH. (6 points)

## SUJET B

*Le sujet comporte un document.*

### THÈME DU PROGRAMME :

### Égalisation des conditions et démocratie

#### DOCUMENT 1

Parmi les objets nouveaux qui, pendant mon séjour aux Etats-Unis, ont attiré mon attention, aucun n'a plus vivement frappé mes regards que l'égalité des conditions. [...]

La dernière trace des rangs et des distinctions héréditaires est détruite [...]. Ce n'est pas qu'aux Etats-Unis comme ailleurs il n'y ait des riches [...]. Mais la fortune y circule avec une incroyable rapidité, et l'expérience apprend qu'il est rare de voir deux générations en recueillir les faveurs. [...]

Les conséquences politiques d'un pareil état social sont faciles à déduire. Il est impossible de comprendre que l'égalité ne finisse pas par pénétrer dans le monde politique comme ailleurs. On ne saurait concevoir les hommes éternellement inégaux entre eux sur un seul point, égaux sur les autres; ils arriveront donc, dans un temps donné, à l'être sur tous.

Or, je ne sais que deux manières de faire régner l'égalité dans le monde politique : il faut donner des droits à chaque citoyen, ou n'en donner à personne.

Pour les peuples qui sont parvenus au même état social que les Anglo-Américains, il est donc très difficile d'apercevoir un terme moyen entre la souveraineté de tous et le pouvoir absolu d'un seul.

Il ne faut point se dissimuler que l'état social que je viens de décrire ne se prête presque aussi facilement à l'une et à l'autre de ses deux conséquences.

Il y a en effet une passion mâle et légitime pour l'égalité qui excite les hommes à vouloir être tous forts et estimés. Cette passion tend à élever les petits au rang des grands ; mais il se rencontre aussi dans le coeur humain un goût dépravé pour l'égalité, qui porte les faibles à vouloir attirer les forts à leur niveau, et qui réduit les hommes à préférer l'égalité dans la servitude à l'inégalité dans la liberté. Ce n'est pas que les peuples dont l'état social est démocratique méprisent naturellement la liberté ; ils ont au contraire un goût instinctif pour elle. Mais la liberté n'est pas l'objet principal et continu de leur désir ; ce qu'ils aiment d'un amour éternel, c'est l'égalité [...].

Source : Alexis DE TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, tome 1, GF Flammarion, 1981 (1<sup>ère</sup> édition 1835).

#### QUESTIONS

- 1) À l'aide de vos connaissances et **du document**, vous montrerez comment A. DE TOCQUEVILLE caractérise la démocratie. (9 points)
- 2) Expliquez le passage souligné. (6 points)
- 3) À l'aide d'un exemple de votre choix, vous montrerez que l'égalité et la liberté peuvent entrer en contradiction dans les sociétés contemporaines. (5 points)